GUIDE DE LA PETITE ENFANCE

Vandœuvre
LÈS-NANCY

Au fil des ans

4 **Bébé va naître**
Déclaration de grossesse

5 **Bébé est né**
Déclaration de naissance
Choix du nom de famille

6 **La caisse d'allocations familiales**

8 **L'accueil municipal, collectif et familial**
Crèche collective « Les Alizés »
Crèche familiale « Françoise Dolto »
Les bonnes démarches

12 **Les autres formules d'accueil**
Assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s
Relais Petite Enfance

14 **D'autres crèches à Vandœuvre**
Crèche le Toboggan
Crèche les Bébés Bugs
Crèche du Technopôle
Multi Accueil de Brabois - CHRU de Nancy
Little Baby crèch'

20 **L'aide à domicile**
Emplois familiaux
Baby sitting

22 **Votre enfant rentre à l'école**
Scolarisation
Mercredis et vacances scolaires

26 **La ville aux enfants**
Les espaces verts
Activités culturelles, sportives et de loisirs

30 **En bonne forme**
Protection maternelle et infantile (PMI)
Le service santé/bien être
Les pédiatres
Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) « la Petite Nomade »

33 **Carnet d'adresses**

34 **Plan**

Edito

Chers parents,
Avoir un enfant est un des plus beaux moments de la vie, si ce n'est le plus beau. Cela peut aussi être angoissant, tant la volonté de bien faire, dès les premières années, peut être oppressante pour de jeunes parents.
En effet, le développement d'un enfant se joue, en partie, dans les premières années de sa vie. Eveil à la motricité, socialisation, premiers apprentissages... Toutes ces étapes sont fondamentales pour mettre en place les conditions d'une future réussite scolaire et d'un épanouissement personnel.
A Vandoeuvre, l'accompagnement des jeunes parents est une priorité de l'action municipale. Ainsi, outre des solutions diversifiées de modes de garde, de nombreux dispositifs d'accompagnement ont été imaginés, en lien avec nos partenaires associatifs et institutionnels, même s'il reste encore beaucoup à faire.
Ce guide vous présentera dans le détail l'ensemble de ces dispositifs et vous pourrez également vous rapprocher des agents du Service Petite Enfance qui sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Marie-Agnès Rouillon
Conseillère Municipale déléguée
à compétence large Petite Enfance

Déclaration de la grossesse

Vous devez déclarer votre grossesse dans les 14 premières semaines à votre Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Cette dernière vous remettra le parcours d'assuré « ma maternité » ; et le professionnel de santé consulté (sage-femme ou médecin) le carnet de santé maternité.

Petit conseil, il est fortement recommandé d'entamer les démarches d'inscription dans les structures d'accueil de la ville dès les premiers mois de la grossesse.

Bébé est né

La déclaration de naissance

La déclaration de naissance est obligatoire et doit se faire dans les 5 jours suivant la naissance de votre enfant (à compter du lendemain du jour de l'accouchement) au service d'état civil de la commune du lieu de naissance.
Pièces à fournir:
Attestation du médecin ou de la sage-femme.
Déclaration de choix de nom si les parents font cette démarche.
Acte de reconnaissance si celui-ci a été établi avant la naissance.
Justificatif de domicile de moins de 3 mois si l'enfant n'a pas encore été reconnu.
Carte d'identité des parents.
Livret de famille pour y inscrire l'enfant, si les parents possèdent déjà un livret.

Pour les parents qui ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit reconnaître son enfant (avant ou après la naissance de l'enfant), dans la mairie de son choix.

Choisir le nom de famille

Les parents peuvent choisir le nom de leur enfant. Ils doivent faire une déclaration commune avant ou après la déclaration de naissance. Le choix du nom de famille est définitif. Il s'imposera aux enfants qui naîtront par la suite des mêmes père et mère.

En principe, un enfant dont la filiation est établie à l'égard de chacun des parents peut porter les noms suivants:

Nom du père
Nom de la mère
Ou les 2 noms accolés, séparés par un simple espace, dans l'ordre choisi par les parents, et dans la limite d'un nom de famille pour chacun d'eux.

Pour plus de précisions, voir le site suivant:
https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/choix-nom-famille-enfant-nom-mere-pere-double-nom
Ou se renseigner auprès du Service État Civil de sa mairie.

CONTACT

Maire de Vandœuvre
Service état Civil
7 rue de Parme
54500 VANDŒUVRE
03 83 51 80 00
etatciv@vandoeuvre.fr

Les prestations d'accueil du jeune enfant

La PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant) est une aide qui vous sera versée par la CAF ou la MSA selon votre régime d'affiliation. Vous pouvez en bénéficier pour votre enfant né ou adopté en fonction de votre situation.

■ La prime à la naissance et prime à l'adoption :

Elle permet de faire face aux premières dépenses liées à l'arrivée de votre bébé. Elle vous est versée une seule fois sous condition de ressources.

■ La prime à l'adoption :

Elle permet de faire face aux premières dépenses liées à l'arrivée de votre enfant. Elle est également soumise à condition de ressources, versée le mois de l'arrivée de l'enfant au foyer des adoptants ou le mois d'adoption, en fonction de la situation.

d'allocations familiales

■ **L'allocation de base :**

L'allocation de base, soumise à condition de ressources, vous aide à assurer les dépenses liées à l'entretien et à l'éducation de votre enfant.

■ **La prestation partagée d'éducation de l'enfant :**

Dès votre premier enfant et pour chaque nouvel enfant, vous pouvez bénéficier de la prestation partagée d'éducation de l'enfant si vous avez cessé ou réduit votre activité professionnelle pour élever votre ou vos enfant(s).

■ **Le complément de libre choix du mode de garde :**

Il vous est versé quand vous faites garder votre (ou vos) enfant(s) de moins de 6 ans par un assistant ou une assistante maternel (le) agréé(e), par une garde à domicile, par une association ou entreprise habilitée ou par une micro crèche (ne concerne pas les crèches municipales).

N'hésitez pas à vous connecter à votre compte CAF : vous aurez ainsi toutes les informations en fonction de votre dossier.
Vous pouvez également consulter le site ci-dessous, pour toute information concernant les prestations :
https://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/petite-enfance

CONTACT
www.caf.fr

Crèche Collective « Les Alizés »

D'une capacité d'accueil de 80 enfants, la crèche collective est composée de quatre sections. Basée sur des valeurs éducatives communes, l'équipe pluri-professionnelle propose au quotidien un accueil visant à favoriser l'éveil sensoriel, moteur et psychique de l'enfant.

Vous souhaitez un accueil régulier
Il répond aux besoins fixes et récurrents des familles:
en journée continue: minimum 8h00 par jour
en demi-journée: 5h00 par jour (entre 7h15 et 12h15 ou entre 13h00 et 18h00) sur la base de 5 jours par semaine
Un contrat d'accueil régulier est établi sur une année civile.

Vous souhaitez un accueil temporaire
Les enfants peuvent être accueillis du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30 sur la base d'un contrat de 3 mois renouvelable une fois si possibilités d'accueil.
L'accueil se fait 1 à 2 jour(s) fixe(s) par semaine (8h00 d'accueil minimum par jour).

Un temps d'adaptation de 2 semaines
est nécessaire, dans le cadre d'un accueil régulier, afin de préparer l'entrée des enfants au sein de la crèche collective. Les modalités de cette période importante pour l'enfant, sa famille et l'équipe seront définies lors de l'inscription définitive.

Horaires et jours d'ouverture
Du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés), de 7h15 à 18h30
Fermetures annuelles: 3 semaines en été, 1 semaine en fin d'année, d'éventuels ponts.
3 journées pédagogiques sans accueil d'enfants sont également réparties tout au long de l'année.

CONTACT

Crèche Collective « les Alizés »
Rue de Gembloux
54500 Vandœuvre
03 83 51 03 78
creche.collective@mairie-vandoeuvre.fr

Crèche Familiale municipale « Françoise Dolto »

« En tant qu'assistante maternelle, nous accueillons votre enfant chez nous. Professionnelles compétentes, nous l'entourons durant les premières années de sa vie. Nous sommes toutes agréées par la Protection Maternelle et Infantile et rémunérées par la municipalité. Nous travaillons en lien constant avec une infirmière puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants et un médecin.
Notre force, c'est aussi de travailler en réseau. Nous partageons entre collègues nos expériences et nous nous enrichissons des idées et des bons conseils des unes et des autres.

Les locaux de la crèche familiale nous sont ouverts tous les matins, du lundi au vendredi (pas de fermeture durant la période estivale).

Des activités d'éveil sont animées par l'éducatrice de la crèche et une assistante maternelle.

Elles se déroulent par petits groupes dès les 2 ans de votre enfant et des sorties sont proposées au cours de l'année.

La crèche familiale met aussi à notre disposition du matériel de puériculture, éducatif, des jouets, livres adaptés au développement de l'enfant. Nous fournissons l'alimentation et les couches pour votre enfant. Nous faisons aussi découvrir à votre enfant la ludothèque, la médiathèque et le module de psychomotricité de la Crèche Collective. »

L'accueil de vos enfants, en crèche familiale est possible du lundi au vendredi, de 7h à 19h (avec possibilité de 6h à 20h). La crèche est fermée entre Noël et Nouvel An.

CONTACT

Crèche familiale municipale Françoise Dolto
6 square d'Oslo
Bâtiment les Pies
54500 VANDŒUVRE
03 83 51 09 05
crechefamiliale@vandoeuvre.fr

Permanences téléphoniques de la crèche familiale :
Lundi, mercredi et vendredi : de 8h à 9h
Mardi et jeudi : de 13h30 à 14h30
Un répondeur fonctionne 7j/7 et 24h/24.
L'accueil des familles se fait sur rendez-vous.

Les bonnes démarches

Comment s'inscrire ?

Vous avez plusieurs possibilités pour préinscrire votre enfant (ou votre futur enfant) sur liste d'attente, en crèches municipales de Vandœuvre.

Par le Portail famille :
Vous devez au préalable créer un compte sur le portail famille de la ville de VANDŒUVRE: https://famille.vandoeuvre.fr/kiosque/portail et saisir votre demande de préinscription sur liste d'attente. Celle-ci sera validée lors du rendez-vous obligatoire avec le Service Petite Enfance.
Par téléphone ou par mail : (voir les contacts ci-dessous)
Vous pouvez contacter le Service Petite Enfance qui vous proposera un rendez-vous pour effectuer cette préinscription sur liste d'attente et vous apportera tous les renseignements nécessaires. L'admission en crèche aura lieu après décision de la commission d'attribution des places en crèche.

Modalités d'accueil :
Le tarif horaire est calculé selon le barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, variable en fonction de la composition de la famille et sur la base de l'imposition année N-2.

Un contrat d'accueil précise les jours, le nombre d'heures par jour, les heures d'arrivée et de départ. Il est établi entre les parents et la direction (ainsi que l'assistante maternelle pour la crèche familiale) avant l'entrée de l'enfant dans la structure.

CONTACT

Service Petite Enfance
Rue de Gembloux
54500 VANDŒUVRE
03 83 51 25 12
03 83 51 25 13
03 83 51 25 14
petite.enfance@mairie-vandoeuvre.fr

Assistant(e) s maternel (le)s agréé(e)s et indépendant(e) s

Les assistants et assistantes maternel (le)s agréé(e)s accueillent à leur domicile un ou plusieurs enfants à temps complet, partiel ou en périscolaire.
Pour exercer leur activité et veiller à la sécurité et au bien-être de vos enfants, ils ont tous reçu une formation et un agrément délivré par le Conseil Départemental après étude effectuée par le Service de la Protection Maternelle et Infantile.
Les parents qui leur confient leur enfant deviennent leurs employeurs et sont soumis à des obligations formelles telles que: déclaration de l'emploi à l'Urssaf (Pajemploi), établissement d'un contrat, d'une fiche de paie, etc.

Il est important d'établir, dès le départ, un climat de confiance entre vous et l'assistant(e) maternel (le). Avant toute prise en charge de votre enfant, il convient de se mettre d'accord sur des points importants tels que la liberté d'explorer, de jouer, la propreté, les repas, les sorties, ou des aspects matériels de l'accueil.

CONTACT

Pour obtenir la liste des assistants et assistantes maternel(le)s demeurant à Vandœuvre:

Site du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle:
www.meurthe-et-moselle.fr
(mise à jour régulière)

Maison Des Solidarités Vandœuvre
1 rue Goethe
Bâtiment les Serins
03 83 55 44 31

Relais Petite Enfance
1 rue Gabriel Péri - 54500
03 83 50 54 24
rpe.vandoeuvre@vandoeuvre.fr

Monenfant.fr / recherche d'un mode d'accueil
Site géré par la C.A.F

Service Petite Enfance,
03 83 51 25 12
petite.enfance@mairie-vandœuvre.fr

Le Relais Petite Enfance (RPE) «Premiers pas à Vandœuvre»

Le RPE (anciennement RAM) est géré par la ville de Vandœuvre en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle. C'est un service de référence pour l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels.
Le Relais Petite Enfance est situé dans les mêmes locaux que la Ludothèque.

Le Relais Petite Enfance propose

Aux parents et futurs parents (employeurs ou futurs employeurs)
Une information sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire,
Une information sur le coût des modes de garde, les aides et les démarches à effectuer,
De favoriser la mise en relation entre les parents et les assistant(e)s maternel(le)s,
Un accompagnement des parents dans l'appropriation du rôle de particulier employeur

Aux assistants maternels, aux gardes à domicile et aux candidats à l'agrément
Des informations sur l'agrément, le statut, les droits et les obligations de la profession,
De la documentation, des réunions thématiques, des temps d'échange et d'écoute
Un lieu pour partager leurs expériences et exprimer leurs besoins,
Un accompagnement au parcours de formation continue,
Un accompagnement pour lutter contre la sous-activité

Aux enfants accompagnés de leur(s) assistant(e)s maternel(le)s
Un lieu pour rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes,
Un lieu de socialisation afin de les sensibiliser à la vie en collectivité,
Des activités adaptées à leur âge, des sorties, des spectacles...

CONTACT

Relais Petite Enfance
1 rue Gabriel Péri - 54500 VANDŒUVRE
03 83 50 54 24
rpe.vandoeuvre@vandoeuvre.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Permanence téléphonique et possibilité de vous accueillir sur rendez-vous :
Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h et les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
*En cas d'absence, vous avez la possibilité de laisser un message afin d'être contacté dans les plus brefs délais.

Crèche le Toboggan

Notre crèche parentale s'est constituée en association loi 1901. Elle a pour but de « créer un lieu d'accueil pour les petits enfants avec la participation active des parents et de développer toute activité concourant à ce but ». Elle accueille, en régulier ou en occasionnel, 20 enfants au maximum, de 10 semaines à 6 ans.

Notre crèche favorise l'implication des parents tant au niveau de la gestion associative (conseil d'administration et bureau) qu'au niveau de la participation à l'encadrement avec l'équipe (permanence mensuelle, accompagnement à des sorties), qu'au niveau de courses ou de petits travaux de bricolage.

CONTACT

Crèche le Toboggan
5, rue du Luxembourg
« Les Moineaux »
54500 VANDŒUVRE
03 83 57 92 82
letoboggan@laposte.net
inscriptions@lesbebesbugs.fr
https://www.lesbebesbugs.fr

Horaires et jours d'ouverture
du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 18 h 30
Fermée 3 semaines en été
et 1 semaine entre Noël et Nouvel An

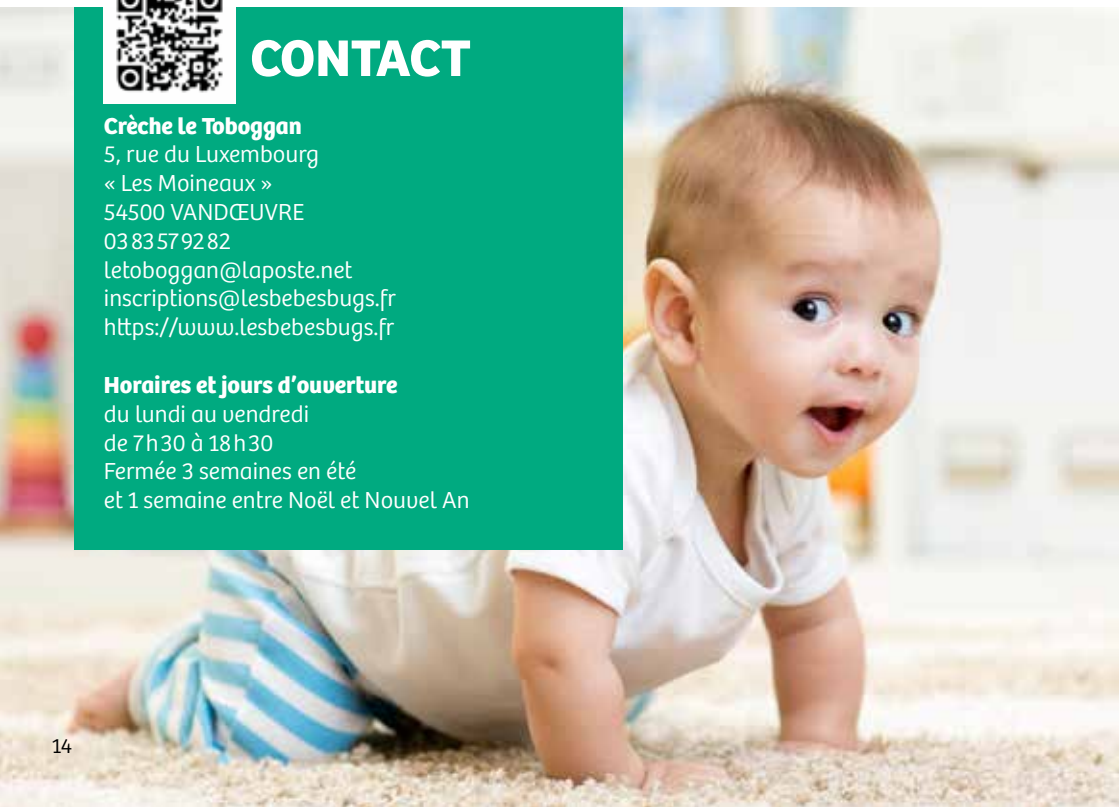

Crèche associative Les Bébés Bugs

Située au Vélodrome à Vandœuvre, la crèche Les Bébés Bugs accueille, grâce à un personnel encadrant de 8 personnes qualifiées, 24 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans en accueil régulier. L'accueil par petit groupe est privilégié (3 groupes de 8 enfants répartis par tranche d'âge) dans trois espaces différents, avec chacun son espace repas, son espace activités, son espace changes et sa chambre.

Le projet pédagogique, basé sur la bienveillance et la sécurité affective, encourage le développement de l'autonomie, la motricité libre, la langue des signes et les sorties extérieures, grâce à une terrasse attenante et la proximité du Parc Richard Pouille.
Une sortie mensuelle à thème et une fête trimestrielle avec les familles sont également privilégiées.

CONTACT

Crèche associative Bébés Bugs
10, rue du Luxembourg
« Les rossignols »
54500 VANDŒUVRE
03 83 56 53 63
inscriptions@lesbebesbugs.fr
https://www.lesbebesbugs.fr

Horaires : du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 18 h 30
Fermée 2 semaines en août et
1 semaine entre Noël et Nouvel An
ainsi que 2 ponts par an

Crèche du Technopôle

Située au cœur de la forêt dans la ZAC du Technopôle de Brabois, la crèche du Technopôle accueille, grâce à un personnel encadrant de 8 personnes qualifiées, 24 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans en accueil régulier. L'accueil par petit groupe est privilégié (3 groupes de 8 enfants répartis par tranche d'âges) dans 3 espaces différents, avec chacun son espace repas, son espace activités, son espace changes et sa chambre.
Le projet pédagogique, basé sur la bienveillance et la sécurité affective, encourage le développement de l'autonomie, la motricité libre, la langue des signes et les sorties extérieures, grâce à un jardin attenant et la proximité de la forêt.
Une sortie mensuelle à thème et une fête trimestrielle avec les familles sont également privilégiées

CONTACT

Crèche du Technopôle
21 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDŒUVRE
09 51 89 01 66
technopole.brabois@free.fr

Horaires :
du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 18 h 30
Fermée 2 semaines en août et 1 semaine entre Noël et Nouvel An
ainsi que 2 ponts par an

Multi accueil de Brabois – CHRU de NANCY

Le multi-accueil de Brabois se situe dans l'enceinte de l'hôpital de Brabois et reçoit des enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans. La crèche propose un accueil régulier et occasionnel ou encore d'urgence pour répondre à certaines situations. La capacité d'accueil de la structure est de 61 places avec un agrément modulé suivant les périodes de l'année et les heures de la journée.

Trois espaces de vie accueillent des groupes d'enfants du même âge encadrés par des professionnelles toutes diplômées. Le projet de l'établissement est conçu pour stimuler l'éveil de l'enfant, satisfaire sa curiosité naturelle, favoriser son bien-être et son autonomie dans le cadre d'une démarche d'éducation partagée entre les familles et l'équipe des professionnelles.

CONTACT

Multi accueil de Brabois
Rue du Morvan,
54500 VANDŒUVRE
Tél.: 03 83 15 39 16
multi.accueil.brabois@chru-nancy.fr

Horaires
Du lundi au vendredi
De 5 h 50 à 20 h 40
Fermeture annuelle pendant les vacances d'été et 1 semaine en fin d'année – se renseigner.

Les autres formules d'accueil

Little Baby Crèch'

Notre micro crèche s'inscrit dans le développement durable (couches écologiques, produits d'entretien verts...). Nous proposons des repas BIO élaborés par une diététicienne. Nos prestations se veulent de qualité, écologiques et écoresponsables.
Puisque chaque enfant est différent nous veillons à nous adapter à son rythme avec un accueil individualisé soucieux du bien-être de l'enfant et une équipe pluridisciplinaire de 4 professionnels encadrants qualifiés (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture...).
Nous avons une capacité d'accueil de 12 places pour les enfants de 3 mois à 3 ans en accueil régulier et occasionnel.

CONTACT

Little Baby Crèch'
3 Allée de la Forêt de la Reine
54500 VANDŒUVRE
06 03 91 70 71
Inscription :
contact@little-baby-creche.fr
Site internet: www.little-baby-creche.fr

Horaires :
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30 et jusque 19h30 sur demande
Fermée 3 semaines en été, 1 semaine aux vacances de fin d'année et 1 semaine aux vacances d'avril

Emplois familiaux

Vous avez la nécessité d'engager de façon régulière, quelques heures par semaine, une personne pour travailler à domicile si vous désirez lui confier votre enfant et lui demander d'assurer quelques tâches ménagères.
En qualité d'employeur, vous avez des droits et des devoirs. Des associations vous facilitent les démarches et vous proposent un personnel sélectionné, une information et des conseils personnalisés.
Si l'organisme dispose d'un agrément « simple », seule la garde d'enfants âgés de plus de 3 ans est possible. Pour un enfant de moins de 3 ans, l'organisme doit impérativement disposer de l'agrément « qualité ».

CONTACT

La liste des organismes agréés par l'État est disponible sur le site de **l'Agence Nationale des Services à la Personne:** www.servicesalapersonne.gouv.fr

ou sur celui de la CAF: www.monenfant.fr

Le Baby-sitting

Avant de confier votre enfant à un(e) baby-sitter, entourez-vous de quelques précautions: prenez le temps de le (la) voir, de lui parler, présentez-le (la) à votre enfant.

Il (elle) doit connaître ses petites habitudes et ses rites. Laissez-lui l'adresse et le numéro de téléphone où il (elle) pourra vous joindre.

CONTACT

Maison de l'Engagement de l'Initiative des Jeunes en Territoires (MEIJE en Territoires)
20 quai Claude le Lorrain
54000 NANCY
03 83 37 04 46
jeunesenterritoires@gmail.com

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)
75 rue de Laxou - 54000 NANCY

Votre enfant rentre à l'école

Scolarisation

Les agents du Service Affaires Scolaires et Périscolaires de la Mairie sont vos interlocuteurs privilégiés pour toute question traitant de la scolarisation de votre enfant. Nous vous accueillons pour les inscriptions de la maternelle et de l'élémentaire d'avril à début juin.
Notez que les réinscriptions d'une année à l'autre, se font automatiquement sauf lorsque votre enfant passera en CP. Les parents doivent alors refaire un dossier pour renouveler l'inscription.
Les inscriptions peuvent se faire directement par le Portail Famille ou sur rendez-vous en mairie.

L'Accueil périscolaire en maternelle

- La garderie périscolaire fonctionne dans chaque école maternelle de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 00. Elle s'adresse aux enfants à partir de 3 ans ou dans l'année de leurs 3 ans (il doit fêter ses 3 ans avant le 31 décembre).
- Afin d'éviter à votre enfant une trop grande fatigue, il ne pourra pas rester plus de 9 h 30 dans l'établissement scolaire.
- La restauration scolaire est proposée à toutes les écoles maternelles dès 3 ans ou si l'enfant fête ses 3 ans avant le 31 décembre, à condition qu'il soit propre.
- Il convient pour les activités périscolaires de procéder à l'inscription sur la même période que pour les inscriptions scolaires (d'avril à début juin)
- En cas de retard pour les inscriptions, un délai de carence de 1 mois est imposé (l'enfant ne sera accepté qu'en octobre pour une inscription en septembre) de manière à disposer du temps nécessaire pour réorganiser les groupes, recruter les animateurs nécessaires.
- À noter la mise en place du Portail Famille qui permet d'inscrire les enfants sur la période d'inscription et de procéder tout au long de l'année aux modifications dans le planning des activités périscolaires, à condition de respecter les délais mentionnés dans le règlement périscolaire.

CONTACT

Service Affaires Scolaires et Périscolaires
7, rue de Parme
54500 VANDŒUVRE
03 83 51 80 22
van-enseignement@vandoeuvre.fr

Les mercredis et les vacances scolaires

MJC Centre Social NOMADE

Le Centre de Loisirs Enfants (3/11 ans) accueille tous les enfants chaque mercredi de l'année scolaire ainsi que pendant les vacances (excepté le 1er mercredi de septembre et une semaine en fin d'année).
Journée complète avec repas de 8 h 00 à 18 h 00 (accueil des enfants entre 8 h 00 et 9 h 00 le matin, départ entre 17 h 00 et 18 h 00).
Les inscriptions se font en fonction d'un calendrier consultable sur le site de la MJC Centre Social Nomade dans la limite des places disponibles.

CONTACT

M.J.C. Centre Social NOMADE - 8, rue de Norvège
54500 Vandœuvre - 03 83 53 18 27 contact@mjc-nomade.fr
Direction du Centre de Loisirs Enfants: 06 85 90 66 27

MJC Lorraine

Le Secteur Loisirs Jeunesse propose:

- Des mercredis récréatifs: pour les 3/11 ans avec inscription à la carte (journée complète ou en demi-journée avec ou sans repas). Le centre se trouve à l'Espace Jacques Prévert à Brabois et l'accueil se fait entre 8 h 00 et 9 h 00 et se termine entre 17 h 00 et 18 h 00.
- Des centres de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires à l'Espace Jacques Prévert également avec inscription à la semaine aux mêmes horaires que les mercredis.
- Des stages et séjours thématiques: vidéo, sciences ludiques, origami, etc.

pendant les vacances scolaires à la MJC Lorraine.

CONTACT

MJC Lorraine - 1 rue de Lorraine - 54 500 VANDŒUVRE
Tél.: 03 83 15 90 00 - contact@mjclorraine.com

MJC ETOILE

Le centre de loisirs de la MJC Étoile accueille, sur inscription, des enfants âgés de 3 à 6 ans.
Les enfants disposent de leur espace dédié au sein de la MJC. Le lieu d'accueil est composé d'espaces spécifiques pour répondre aux besoins des plus petits (jeux, ateliers, repos). La journée est organisée pour permettre un rythme adapté à chaque enfant et les activités sont variées et alternées tout au long de la journée. Des outils d'apprentissage spécifiques sont mis en place pour les accompagner au quotidien (échelle de temps, rituels).

Les enfants sont accueillis
Les mercredis en journée complète sans cantine de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Pendant les périodes de vacances scolaires, les enfants ont la possibilité de déjeuner à la cantine le midi.
Les enfants ont la possibilité de faire une sieste entre 14 h 00 et 15 h 00, durant les périodes de vacances (si les parents nous le demandent, ou si l'équipe pédagogique juge nécessaire ce temps de pause).

CONTACT

MJC Étoile
14 rue d'Amsterdam
54500 VANDŒUVRE
03 83 55 53 35
https://www.mjc-etoile.com

CLUB ARLEQUIN

Le Club Arlequin propose des accueils en direction des jeunes enfants:

Lors des petites vacances (hiver, printemps et automne): accueil à partir de 5 ans sous forme de stage (musique, théâtre, arts plastiques, cuisine...). Accueil échelonné de 8h00 à 9h30, départ échelonné de 16h45 à 18h00. Repas à la carte, si les enfants ne déjeunent pas au Club Arlequin, départ échelonné de 11h35 à 12h00 pour un retour entre 13h30 et 14h30.

Lors des vacances d'été: accueil de type centre aéré à partir de 4 ans. Mêmes horaires que pour les petites vacances scolaires,

Les mercredis, pas d'accueil de type centre aéré mais des ateliers d'une durée d'une heure à partir de 4 ans: Initiation à la danse, gym en anglais ou encore éveil musical.

CONTACT

Club Arlequin
2 rue Jean Macé
54500 VANDŒUVRE
09 66 03 94 83
club-arlequin.vandoeuvre@orange.fr
http://club-arlequin.com/

Les Espaces Verts :

Riche de 90 m² d'espaces verts par habitant, la ville de Vandœuvre avec son label 3 fleurs au concours national des villes et villages fleuris s'appuie sur un cadre accueillant pour cultiver une vraie qualité de vie.
Ses cinq parcs sont harmonieusement répartis sur le territoire communal.

■ **Le parc Richard Pouille** d'une superficie de 16 ha, est traversé par un petit cours d'eau où s'ébattent joyeusement oies, canards, cygnes... pour égayer le promeneur. Ce parc de loisirs propose des aires de jeux pour enfants, et des manifestations tout au long de l'année pour petits et grands (City plage, Concerts d'été, Fête des associations...)

■ **La Sapinière,** fait 23 ha, et rentre dans la catégorie des « zones naturelles ». Elle offre de nombreuses possibilités: des chemins forestiers, des tables de pique-nique, des bancs, un parcours de santé, des aires de jeux avec une tyrolienne et un terrain de foot.

■ **Le parc du Charmois,** axé sur la détente ou la promenade au calme présente un écrin de verdure au nord de la commune, agrémenté d'un très beau château début XVIIIe.

■ **Le parc du Tonneau,** écrin de verdure au cœur du village de Vandœuvre, offre aux habitants un lieu de quiétude où se ressourcer.

■ **Le parc Brichambeau :** Petit parc planté de végétaux comestibles, un verger, des noues végétalisées, une aire de jeux en bois, une pergola font le bonheur des promeneurs. Il a également pour vocation de réunir les habitants et les enfants autour du jardinage.

Sans oublier les 7 ha consacrés au sport, et ses 48 aires de jeux à destination des enfants réparties sur la commune.

Activités culturelles, sportives et de loisirs

■ **La médiathèque Jules Verne** propose autour de son riche fond de 120 000 documents (livre, presse, CD, DVD, ...) des activités gratuites ouvertes à tous les âges qui favorisent l'éveil culturel et encouragent des moments de partage entre enfants et parents. Parmi les nombreuses propositions: l'île aux histoires, des histoires racontées par les bibliothécaires, les samedis matins à partir de 10 h 30, Le livre pour les tout-petits est essentiel. La médiathèque propose des documents sur des thèmes variés qui répondent aux besoins et aux intérêts de tous les petits et de leurs parents.
N'oubliez pas que l'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous les habitants de Vandœuvre!

Médiathèque Jules Verne
2, rue de Malines
03 83 54 85 53
mediathequejulesverne@vandoeuvre.fr

■ **L'école municipale de musique** de Vandœuvre développe une mission d'éducation artistique pour le plus grand nombre, propose des cursus d'enseignement artistique en musique et fait vivre ces missions au travers d'une activité de diffusion illustrée par sa saison culturelle.

École municipale de Musique
allée de Fribourg- 03 83 54 32 45
ecoledemusique@vandoeuvre.fr

Cet Établissement participe activement à l'orientation culturelle développée par la municipalité en matière d'élargissement des publics afin de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture et à l'enseignement artistique.

L'école de musique est accessible à partir de 4 ans (et en moyenne section de maternelle).

Des Ateliers Découverte 5 ans (et en Grande section de maternelle) et Découverte 6 ans (et en CP) sont également disponibles.

■ **La Ludothèque municipale** est un équipement culturel qui mène des actions autour du jeu: jeu sur place, animations, conseil/formations mais également du prêt de jeux. Des espaces de jeux tout public (bébés, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, valides et handicapés...) sont aménagés avec soin.
Lieu accueillant, intergénérationnel, la Ludothèque permet aux familles et aux professionnels de passer ensemble un moment de jeu privilégié. Convivialité, éducation, socialisation et plaisir font le quotidien de la Ludothèque.

Ludothèque
1 rue Gabriel Péri
03 83 55 12 08
ludotheque@vandoeuvre.fr

MJC Lorraine
1 rue de Lorraine – 54500 VANDŒUVRE – 03 83 15 90 00
Site: www.mjclorraine.com

MJC Étoile
14 rue d'Amsterdam – 54500 VANDŒUVRE – 03 83 55 53 35
Courriel: contact@mjc-etoile.org – Site: www.mjc-etoile.com

MJC Centre Social Nomade – Centre Social
Espace Jean Rostand
8, rue de Norvège – 54500 VANDŒUVRE – 03 83 53 18 27
Site: www.mjc-nomade.fr – Courriel: contact@mjc-nomade.fr

Piscine Michel Bertrand
Rue de Norvège – 54500 VANDŒUVRE – 03 83 53 29 59
Site: www.grandnancy.eu/sortir-decouvrir/piscines

Service Municipal des Sports et Loisirs
Parc des Sports – Rue de Gembloux – 54500 VANDŒUVRE - 03 83 51 31 43
www.vandoeuvre.fr

Pour des informations plus détaillées, vous pouvez:
contacter la Mairie de Vandœuvre au 03 83 51 80 00
ou consulter le site de la ville https://www.vandoeuvre.fr/

aux enfants

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un service départemental, animé par un médecin et comprenant des puéricultrices, sages-femmes, éducatrices de jeunes enfants, médecins, infirmières...
Ces professionnels vous proposent gratuitement dans les sites de la M.D.S (Maison Départementale des Solidarités) des consultations de suivi pour vos enfants jusqu'à 6 ans (croissance, développement, vaccinations), des consultations avec sage-femme (contraception, entretien prénatal). D'autres activités sont proposées pour les parents et enfants: ateliers massage bébé, lieu d'éveil, permanence thématique de puériculture (alimentation, sommeil...)

CONTACT

Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)
Conseil Départemental de Meurthe et Moselle
48, esplanade Jacques Baudot – C.O. 900 19
54035 NANCY CEDEX
03 83 94 52 46

La Maison Départementale des Solidarités Vandœuvre comprend 2 sites :
Site Vand'Est
Bâtiment « les Serins »
1 rue Goethe
54500 VANDŒUVRE
03 83 55 44 31

Site Vandœuvre Lorraine
Bâtiment « les Grives »
6 rue de Lisbonne
54500 VANDŒUVRE
03 83 51 55 46

Le service santé / Bien être de Vandœuvre

Notre mission : promouvoir la Santé et le Bien-être des Vandopériens, de tous âges, au travers d'actions diverses de prévention de type conférences, ateliers, rencontres-échanges, forums, ateliers de dépistage de maladies, développement de projets en collaboration avec les partenaires locaux (associations, écoles...) adaptés aux besoins des publics.
Vous souhaitez des informations sur un thème de santé particulier (Relais vers des structures et professionnels ressources) ? Vous aimeriez mettre en place une action santé auprès d'un public spécifique ? Le service Santé/Bien-être se tient à votre disposition pour tout renseignement utile ou pour vous accompagner dans la mise en place de vos projets santé.

Service Santé/Bien-être
Place de Paris - 54500 VANDŒUVRE
03 83 51 80 88 vansante@vandoeuvre.fr

Les Pédiatres

CHEURFA Nedjma
4 bis av Jeanne d'Arc
54500 VANDŒUVRE
03 83 97 09 27

GUILLAUME Claire
Résidence Minerve
12 rue du Luxembourg
54500 VANDŒUVRE
03 83 56 28 91

LAPP Lucie
Résidence Minerve
12 rue du Luxembourg
54500 VANDŒUVRE
03 83 98 38 87

PICHARD Valérie
Résidence Minerve
12 rue du Luxembourg
54500 VANDŒUVRE
03 83 57 93 33

WATELET Claire
Résidence Minerve
12 rue du Luxembourg
54500 VANDŒUVRE
03 83 56 08 03

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « La Petite Nomade »

Pour qui ?
Les enfants :
Votre enfant rencontre d'autres enfants et leurs parents.
Des outils sont mis à sa disposition pour développer sa créativité et son imagination.
Il se prépare doucement à la vie en collectivité et à la séparation.
Il découvre et acquiert progressivement de l'autonomie.

Les parents :
Passez un moment privilégié avec votre enfant autour du jeu.
Rencontrez d'autres parents dans un lieu convivial.
Découvrez votre enfant autrement.
Partagez des émotions, des expériences et des questionnements dans l'écoute et le respect.

Comment ça fonctionne ?
Ce lieu est gratuit, anonyme et confidentiel.
Vous venez au rythme que vous souhaitez.
Vous restez le temps que vous voulez.
Aucune inscription préalable n'est demandée.
Des professionnels vous accueillent et sont disponibles pendant toute la durée de l'accueil.

CONTACT

MJC Centre Social Nomade
8, rue de Norvège
54500 VANDŒUVRE
03 83 53 18 27
contact@mjc-nomade.fr
03 83 51 55 46

Horaires et jours d'ouverture
Les mardis de 9 h 00 à 12 h 00
Les jeudis de 14 h 00 à 18 h 00
(Hors vacances scolaires)

Carnet d'adresses

Maternité
03 83 85 24 24

Polyclinique Majorelle
03 83 94 41 00

Hôpital d'enfants
Rue du Morvan
54500 VANDŒUVRE
03 83 85 85 85

SAMU : 15
Le 15. C'est le numéro spécifique aux urgences médicales. Il vous permet de vous mettre 24 heures sur 24 en relation avec un médecin du SAMU

POLICE : 17

POMPIER : 18

SOS Médecins
14 avenue Jeanne d'Arc
54500 VANDŒUVRE
Consultations au cabinet médical:
0 826 46 46 24
Visites à domicile: 0 826 46 54 54

Médigarde
Le soir: du lundi au vendredi de 20h à 8 h du matin
Le weekend: du samedi 12h au lundi 8h
Les jours fériés
0 820 33 20 20 (0.12 € la minute +le prix d'un message)

Maison médicale de Garde
Une permanence de médecins généralistes libéraux, en dehors des horaires d'ouverture du cabinet de votre médecin traitant.
Du lundi au vendredi, de 20h à 24h
Le samedi, de 12h à 24h
Les dimanches et jours fériés de 8h à 24h
31 rue Lionnois
54000 NANCY

Centre anti poison
03 83 22 50 50

Enfants disparus
7j/7 et 24h/24 – 116 000

Enfance maltraitée
7j/7 et 24h/24 – appel gratuit 119

112 : numéro d'urgence européen (à partir d'un téléphone fixe ou d'un portable sans crédit, avec n'importe quel opérateur européen)

1 Mairie de Vandoeuvre

2 Service Petite Enfance

3 Crèche Collective « les Alizés »

4 Crèche familiale Françoise Dolto

5 Relais Petite Enfance (anciennem. RAM)

6 Ludothèque

7 Service Santé/Bien Être

8 M.J.C. Lorraine

9 M.J.C. Étoile

10 M.J.C. Centre Social Nomade
Et LAEP (Lieu d'accueil enfants et parents)

11 Médiathèque

12 École de musique

13 Piscine

14 Parc des sports

15 Crèche le Toboggan

16 Crèche Bébés Bugs

17 Crèche du Technopole

18 Crèche hospitalière

19 MDS- Site de Vand'Est

20 MDS - Site de Lorraine

21 Little Baby Crèche

22 Club Arlequin

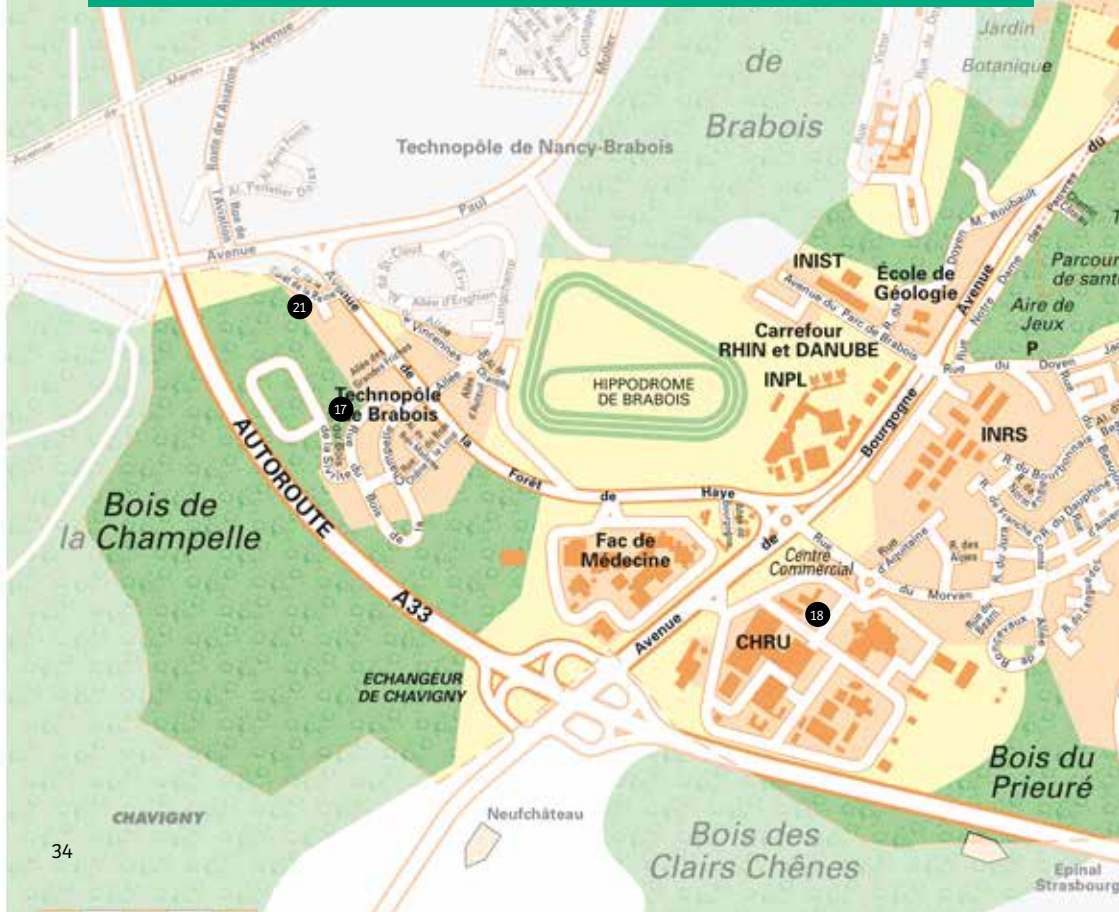

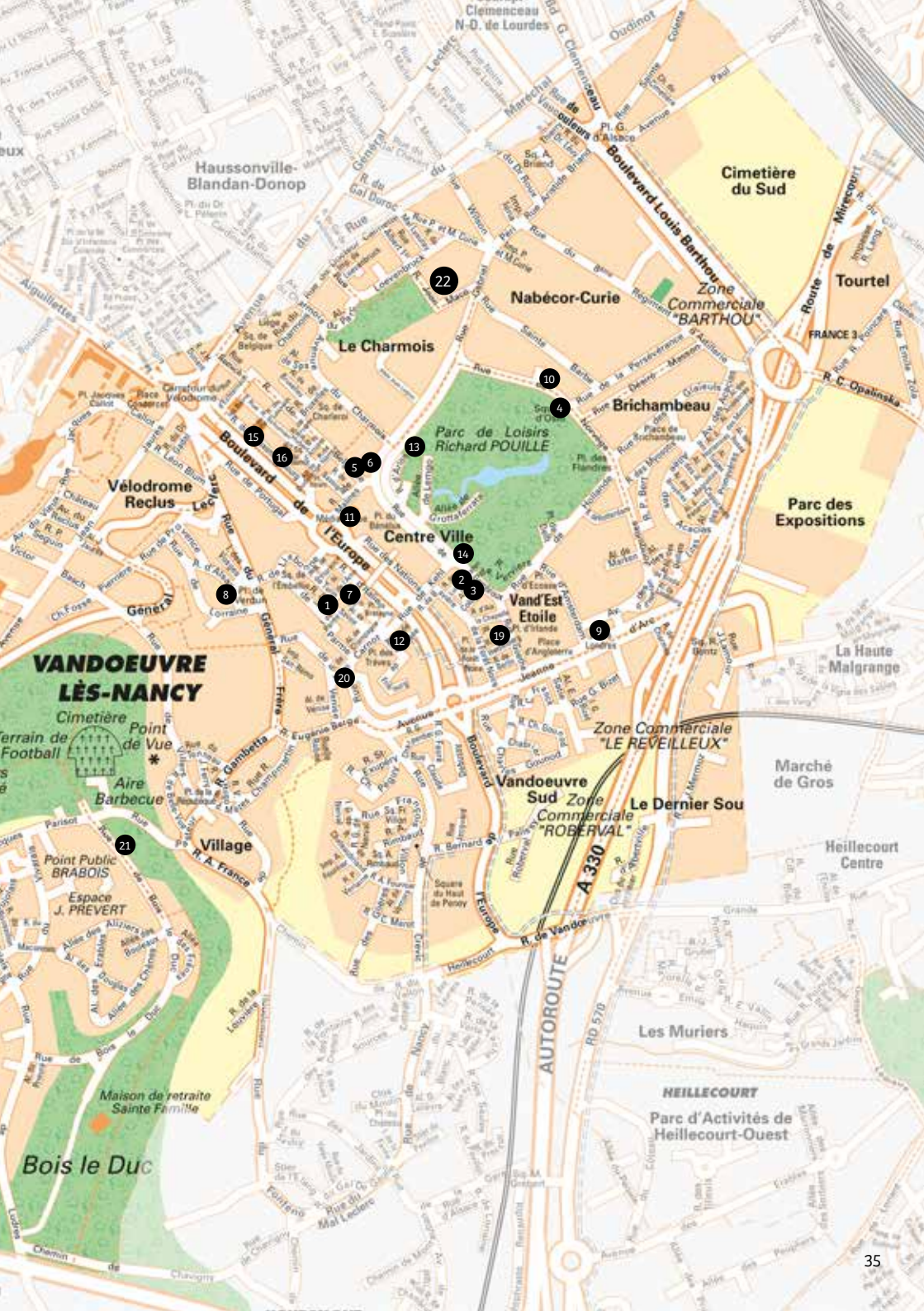
Clemenceau
N-D. de Lourdes
Haussonville-
Blandan-Donop
Cimetière
du Sud
Boulevard Louis Barthou
Tourtel
Route de Mirecourt
Nabécor-Curie
Zone
Commerciale
"BARTHOU"
FRANCE 3
Le Charmois
Brichambeau
Parc de Loisirs
Richard POUILLE
Vélodrome
Reclus
Boulevard de l'Europe
Centre Ville
Parc des
Expositions
Vand'Est
Etoile
VANDOEUVRE
LÈS-NANCY
Cimetière
Point
de Vue
Terrain de
Football
Aire
Barbecue
Village
Point Public
BRABOIS
Espace
J. PREVERT
Zone Commerciale
"LE REVEILLEUX"
Vandoeuvre
Sud
Zone
Commerciale
"ROBERVAL"
Le Dernier Sou
Marché
de Gros
La Haute
Malgrange
Heillecourt
Centre
A 330
AUTOROUTE
Les Muriers
HEILLECOURT
Parc d'Activités de
Heillecourt-Ouest
Maison de retraite
Sainte Famille
Bois le Duc

Ce document a été conçu pour vous accompagner dans vos diverses démarches, en tant que parents ou futurs parents, notamment pour vous aider à trouver des solutions de garde les mieux adaptées à vos besoins.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Petite Enfance de la ville de Vandœuvre qui se tient à votre disposition et assure un relais permanent entre les structures d'accueil municipales de la petite enfance et les parents.

Service Petite Enfance
Rue de Gembloux - 54500 VANDŒUVRE
03 83 51 25 12 - 03 83 51 25 13 - 03 83 51 25 14

www.vandoeuvre.fr

Du lundi au vendredi
De 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Vandœuvre
LÈS-NANCY